

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES  
DES ÉTATS MEMBRES DE LA  
COMMUNAUTE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

280<sup>ème</sup> SÉANCE  
BÂLE, LUNDI 9 NOVEMBRE 1993  
(SALLE C)

Ordre du jour définitif

- I. Approbation du procès-verbal de la 279<sup>ème</sup> séance.<sup>1</sup>
- II. Echange de vues avec M. Lamfalussy.<sup>2</sup>
- III. Surveillance mensuelle des développements et politiques économiques et monétaires dans la Communauté.<sup>3</sup>
- IV. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours des mois de septembre et octobre et des premiers jours de novembre 1993.<sup>4</sup>
- V. Questions liées à la dénomination et la rémunération des soldes au titre du FTCT.<sup>5</sup>

---

1 Le projet de procès-verbal a été diffusé le 7 octobre 1993.

2 M. Lamfalussy participera seulement à cette partie de la réunion.

3 La surveillance mensuelle sera préparée par le Sous-Comité de politique des changes (Groupe de surveillance) à partir des "Graphiques de surveillance", "Graphiques de taux de change effectifs", "Tableaux de la concertation" et "Séries mensuelles de statistiques", qui seront élaborés par le Secrétariat et disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.

4 Le projet de rapport, préparé par le Secrétariat et mis au point par le Groupe de concertation, sera remis aux Gouverneurs à Bâle.

5 Un rapport du Sous-Comité de politique des changes sera diffusé le 2 novembre 1993.

VI. Travaux préparatoires au passage aux phases deux et trois de l'UEM:

- Législation secondaire de la Communauté pour la phase deux;<sup>6</sup>
- Obstacles légaux et non-légaux à l'usage de l'Écu privé;<sup>7</sup>
- Définition et mise en oeuvre de la politique monétaire unique dans la Troisième Phase de l'UEM;<sup>8</sup>
- Stratégies techniques pour l'IME et le SEBC;<sup>9</sup>
- La méthode comptable de l'IME;<sup>10</sup>
- Règles et conditions d'emploi de l'IME.<sup>11</sup>

VII. Autres questions relevant de la compétence du Comité:

- Dépenses du Comité des Gouverneurs au troisième trimestre de 1993 et coûts de CEBAMAIL;<sup>12</sup>
- Lettre de Mme. Bourdon aux Gouverneurs des Banques Centrales de la CE.<sup>13</sup>

VIII. Date et lieu de la prochaine séance.

---

<sup>6</sup> Adoption des Opinions du Comité sur les propositions formelles de la Commission de législation secondaire. Ces propositions devraient être remises le 1er novembre 1993, suite à l'entrée en vigueur du Traité. Des projets d'Opinion sont en cours de préparation au Secrétariat et seront distribués prochainement.

<sup>7</sup> Un rapport préparé par le Sous-Comité de politiques des changes sera diffusé dans les meilleurs délais.

<sup>8</sup> Un rapport du Sous-Comité de politique monétaire sera distribué le 2 novembre 1993.

<sup>9</sup> Faisant suite à deux rapports intérimaires, le Groupe de Travail sur les systèmes informatiques a rédigé son rapport final qui sera diffusé le 29 octobre 1993.

<sup>10</sup> Un rapport du Groupe de Travail sur les questions comptables sera distribué le 2 novembre 1993.

<sup>11</sup> Un rapport des Chefs du Personnel sera diffusé prochainement.

<sup>12</sup> Le Gouverneur Doyle fera une présentation orale au nom du Comité d'affaires financières.

<sup>13</sup> Une lettre datée du 21 octobre 1993 a été envoyée à chaque Gouverneur.